



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE À L'IMPÔT SUR LE REVENU 2018

VALANT AVIS D'IMPÔT

IMPÔT SUR LES REVENUS de l'année 2017

Pour vos démarches,
pas besoin d'original :
il suffit de fournir une
photocopie, vérifiable sur
impots.gouv.fr/verifavis

MME BOUIS MARIE VIRGINIE MELANIE
11 RTE DE LA SCHLUCHT
68140 STOSSWIHR

68011

Vos références

Pour accéder à votre espace particulier

Numéro fiscal (C) : 03 72 915 159 134

N° d'accès en ligne : voir votre déclaration

Revenu fiscal de référence : 17 771

Référence de l'avis : 18 68 A039003 04

Adresse d'imposition au 01/01/2018 :

11 RTE DE LA SCHLUCHT
68140 STOSSWIHR

Numéro FIP : 680 35 36 8182567789 4 A

Numéro de rôle : 011 A

Date d'établissement : 10/07/2018

Votre situation

MONTANT DE VOTRE IMPÔT

0 €

Montant restitué

55,00 €

À compter du 1^{er} janvier 2019, votre impôt sur le revenu sera prélevé à la source.

Lisez attentivement la rubrique "INFORMATIONS CONCERNANT LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE" à l'intérieur de cet avis, ainsi que la notice.

Vos démarches

⇒ Sur impots.gouv.fr : Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos déclarations et avis d'impôts, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.

⇒ Par courriel : Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

⇒ Par téléphone : - Pour tout renseignement concernant le prélèvement à la source mis en place en 2019 : 0 811 368 368*
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 19H.
- Pour toute autre question personnelle, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous).

⇒ Sur place : Votre centre des finances publiques (voir ses horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact ») :
Pour obtenir des réponses plus détaillées :
• Sur le paiement de votre impôt :
TRESORERIE MUNSTER
19 GRAND RUE - BP 67 68140 MUNSTER
Tél : 03 89 77 31 29
• Sur le montant de votre impôt :
SERVICE IMPOTS PARTICULIERS COLMAR - S.A.I.D. CAMPAGNE
3 RUE FLEISCHHAUER BAT A - 68026 COLMAR CEDEX
Tél : 03 89 24 80 79

* (Service 0,06 € / min + prix appel)

Indépendamment des sanctions fiscales encourues le cas échéant, le fait pour une personne de se faire délivrer indûment par une administration publique, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende en vertu des dispositions de l'article 441-6 du code pénal. Est puni des mêmes peines le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu.

Date de téléchargement : 22/07/2019

AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE À L'IMPÔT SUR LE REVENU 2018

INFORMATIONS CONCERNANT LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE EN 2019

À partir de janvier 2019, votre organisme collecteur (employeur, caisse de retraite, Pôle emploi...) procédera directement à la retenue de l'impôt chaque mois. Cette retenue sera calculée en appliquant votre taux pour le foyer (ou taux individualisé si vous avez opté pour ce dernier) à votre revenu net imposable mensuel (salaire, retraite, allocation chômage...).

	Déclar. 1		Total
Total des salaires et assimilés ²	12803		
Déduction 10% ou frais réels.....	- 1280		
Salaires, pensions, rentes nets.....	11523		11523
Revenu brut global.....			11523
CSG deductible.....		- 0	
Revenu imposable.....			11523
Taux effectif (revenu total ou mondial).....			17771
Impôt après application du taux effectif ¹⁴			0
REDUCTIONS D'IMPOT ¹⁵			
Dons aux oeuvres.....	36	Montant déclaré	Montant réduction
Total des réductions d'impôt ²⁰.....		36	0
			- 0
Impôt sur le revenu net avant corrections.....			0
Impôt total avant crédits d'impôt.....		0	
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS			
Emploi salarié à domicile.....	109	Montant déclaré	Montant retenu
Montant du crédit d'impôt calculé.....		109	- 55
IMPOT NET			
Total de l'impôt sur le revenu net.....			- 55
COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE.....			55
CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE			
Vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.			
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES			
Revenu fiscal de référence ²⁵.....			17771
Revenus exonérés			
Revenus industriels et commerciaux (régime micro-entrepreneur).....	Déclarés	12795	
Revenus industriels et commerciaux			
LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE			

AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE À L'IMPÔT SUR LE REVENU 2018

>>> Suite de votre avis

(régime micro-entrepreneur).....

Nets (35)

6248

INFORMATIONS CONCERNANT LE PRELEVEMENT A LA SOURCE EN 2019

Attention, ces informations ne prennent pas en compte les actions que vous avez pu réaliser sur impots.gouv.fr depuis le 13/06/2018

Taux personnalisé qui sera utilisé par votre organisme collecteur (employeur, caisse de retraite ...) pour le prélèvement à la source sur votre revenu net imposable

Taux pour le foyer

0,00%